



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E147303

VALABLE JUSQU'AU 01/11/2026

ÉDITÉ LE 17/12/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2011

Forme juridique : SARL

DEPUIS LE 10/03/2023

Capital : 1 000

Raison sociale : NICOLAS TREILLET ARTISAN PLOMBIER

25 AVENUE EDOUARD ALFRED MARTEL  
12100 MILLAU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC RODEZ 53745609700014

Siret : 537 456 097 00014

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8307304-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

AVIVA 76626458

Assurance Responsabilité Civile :

AVIVA 76626458

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 05 65 59 11 81

Portable : 06 87 78 41 41

Fax :

Site Internet : [www.nicolastreillet.fr](http://www.nicolastreillet.fr)

E-mail : [contact@nicolastreillet.fr](mailto:contact@nicolastreillet.fr)

Responsabilité légale :

TREILLET NICOLAS GÉRANT

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 25/09/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1